



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2503

Enveloppe lieux de spectacles et autres lieux culturels - Attribution d'une subvention d'équipement pour un montant global de 30 000 euros à l'EPCC Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BRAILLARD

2016/2503 - ENVELOPPE LIEUX DE SPECTACLES ET AUTRES LIEUX CULTURELS  
- ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT POUR UN  
MONTANT GLOBAL DE 30 000 EUROS A L'EPCC ECOLE NATIONALE  
SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON (DIRECTION DES  
AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Une ligne budgétaire intitulée "lieux culturels" permet d'allouer des subventions d'équipement aux structures culturelles lyonnaises réparties sur l'ensemble du territoire de la ville, dans l'objectif d'améliorer les conditions de travail des équipes administratives, des artistes et des techniciens et les conditions d'accueil du public tout en favorisant le développement d'activités culturelles de proximité sur l'ensemble du territoire lyonnais.

En effet, la réflexion engagée à partir de l'existant a permis de constater que les équipements dont disposent ces structures nécessitent des travaux de rénovation et, pour certains, de remise aux normes actuelles de sécurité.

Par ailleurs, leur matériel scénique et bureautique est souvent obsolète, insuffisant et inadapté aux techniques modernes. Les aider à moderniser leurs équipements tout en favorisant l'accès à la culture pour le plus grand nombre, présente un intérêt communal certain.

En 2016, 53 lieux et compagnies œuvrant dans les domaines de l'audiovisuel, des arts visuels, de la danse, de la musique, du patrimoine et du théâtre ont sollicité la Ville, au titre de l'équipement.

Dans le cadre de la présente délibération, il vous est proposé de soutenir l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon, qui porte avec l'association des Nouvelles Subsistances un projet de Laboratoire numérique pour un montant total de 30 000 €

## **SECTEUR ARTS NUMERIQUES**

### **ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BEAUX-ARTS DE LYON - 8 bis quai Saint Vincent Lyon 1<sup>er</sup>**

L'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon (ENSBAL) dans le cadre de son projet pédagogique a besoin d'un équipement récent sur les outils numériques afin de répondre aux enjeux de formation de ses élèves. Un espace de travail dédié à ces projets numériques sera mutualisé avec l'Association des Nouvelles Subsistances qui, dans le cadre de ses accueils d'artistes en résidence a aussi besoin de proposer des équipements récents permettant aux artistes qui le souhaitent d'intégrer davantage dans leurs processus de création des outils numériques.

L'enjeu est à la fois pour chacune des deux structures de réaliser ses activités dans ce champ avec ses acteurs propres (les artistes et les étudiants), mais aussi de renforcer les croisements, les rencontres, de manière à développer sur le site des Subsistances rencontres et formations pour les créateurs, acteurs et expérimentateurs de l'innovation.

Dans la continuité de leurs activités respectives, cet espace leur permet de disposer d'un lieu de travail consacré aux cultures numériques. Ce soutien permet également de renforcer le partage de ressources techniques et documentaires. Il propose de travailler les nouvelles formes de créativité numériques en direction des artistes et des étudiants, tout en y associant de manière privilégiée le public de professionnels et amateurs. Il est dans une logique pouvant laisser la place à une réelle recherche et donc à l'innovation.

Cet espace de travail se veut en effet un lieu partagé, pouvant permettre également des coopérations ponctuelles avec des équipes artistiques installées sur le territoire.

Pour le spectacle vivant, l'atout du site des Subsistances est de pouvoir jumeler directement le travail de conception sur ordinateurs avec l'expérimentation de plateau mettant à disposition des artistes à la fois les outils informatiques et le plateau 2, situé dans le même bâtiment.

Cet espace de travail se présente comme un open space. Les deux structures ont déjà obtenu des soutiens en fonctionnement sur ce projet de la part de l'Etat.

Ce lieu de travail partagé permettra d'accueillir des activités :

- de recherche : la cible est les étudiants en 5<sup>e</sup> année à l'ENSBA, soit une cinquantaine d'étudiants chaque année ;
- de médiation et d'immersion pour les nouvelles pratiques amateurs numériques (ateliers pro ouverts aux étudiants de l'ENSBA) ;
- de résidences numériques : les artistes accueillis (selon des modalités identiques aux autres résidences de l'Association des Nouvelles Subsistances) pourront tester leurs projets, les développer et les confronter à d'autres points de vue.

L'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon sollicite une subvention d'investissement pour du matériel qui équipera cet espace de travail numérique en informatique, matériel audiovisuel et mobilier de bureau.

Sur un budget prévisionnel de 61 177 € il est proposé d'apporter un soutien financier de 30 000 € à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon (ENSBA).

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention proposée : 30 000 €**

En raison de l'intérêt que présente l'activité de cette structure précitée, je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2016, une subvention d'investissement à cette association pour un montant global de 30 000 €

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1- La subvention d'équipement pour un montant global de 30 000 € est allouée à l'Association Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon.

2- La convention d'application susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- La dépense correspondante, soit 30 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme SOUTIENAC, opération EQUIPSUB, fonction 33, article 20421, ligne de crédit 62082.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN